

Depuis l'été dernier, les rumeurs d'arrêt et de disparition probable d'Inforad allaient bon train. Les utilisateurs de ces services étaient dubitatifs, car ils continuaient à fonctionner tant bien que mal. Par un communiqué de presse, la reprise de la société a été officiellement annoncée. Nous avons cherché à tout savoir sur cette renaissance... et sur les nouvelles orientations qui se dessinent dès à présent...

INFORAD LE PHOENIX RENAIT DE SES CENDRES

Par Philippe Gueulle



onne nouvelle pour les fidèle d'Inforad et de Dsa déclinaison d'assistants d'aide à la conduire communicants : la société qui se trouvait en grosses difficultés financières et dont l'avenir s'était trouvé remis en cause l'été dernier (Inforad avait été placé en liquidation judiciaire) a été officiellement reprise par le groupe français Altyor. Ce qui est rassurant : les services continuent et vont même évoluer. Seule contrainte : la philosophie des appareils communicants sans abonnement est définitivement abandonnée, car non rentable. Désormais, pour les nouveaux venus comme pour les anciens (les détenteurs d'un Smart ou d'un Ci), il faudra payer 2 euros par mois pour bénéficier des services d'une carte SIM et donc des alertes communautaires, ainsi que des mises à jour régulières de la base de données intégrant les nouveaux radars fixes. Le principe des 2 euros mensuels d'abonnement sera également valable pour les utilisateurs de l'application sur Smartphone. Nous nous sommes entretenus avec M. Thierry Roy qui reste chargé du développement de ces matériels qu'il connaît très bien.

UNE NECESSITE DE RENTABILITE

Pour les possesseurs d'un boîtier Inforad communicant de type Smart ou Ci, ainsi que pour les utilisateurs de la version sur Smartphone, les avis sont partagés. Certes, ils sont satisfaits d'apprendre que les services communicants d'Inforad vont se poursuivre et même se développer et s'améliorer. Par contre, ils sont un peu déçus que le principe de gratuité soit abandonné, d'autant que c'était l'une de principales raisons ayant motivé leur adhésion à Inforad, voire leur abandon d'un concurrent jugé bien trop cher! Reste que le montant de 2 euros par mois se révèle modeste et bien moindre que celui du principal concurrent! Seule incertitude: les anciens adeptes d'Inforad suivront-ils dans cette voie de la contribution modeste aux services rendus? Les repreneurs espèrent que la majorité de la communauté existante qui comprenait 88 000 membres (à savoir 55 500 boîtiers communicants et 32 500 applications sur Smartphone) jouera le jeu et s'engagera dans cette voie, ce qui assurera la pérennité du système.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Pour les néophytes, il importe de comprendre ce qui justifie ce revirement. Pas de langue de bois de la part des repreneurs, mais une explication claire s'impose. Un système comme celui des assistants d'aide à la conduite communicant, cela génère des frais non négligeables. Or, l'objectif louable de se contenter des les assumer avec seulement le produit de la vente de ces appareils s'est avéré irréaliste... Les revenus générés par les marges étaient notoirement insuffisants pour parvenir à un équilibre financier. Car, les frais de fonctionnements sont là et ils représentent des montants importants. Ils comprennent bien sûr en premier lieu les abonnements GSM avec des cartes SIM (réseau Bouygues) qui avaient été négociés pour trois ans, mais aussi l'indispensable renouvellement trimestriel ou au moins semestriel des cartographies (Tom Tom). S'y ajoute l'incontournable location des serveurs sans lesquels ne s'échangeraient pas instantanément les informations transmises par les utilisateurs, ainsi que les divers frais inhérents à toutes les entreprises...



HÉ OUI...

rtageons la route en toute sécurité 📗

DUR SEULEMENT

SNIF!

ABONNEMENTS



PAR MOIS





ERTISSEURS DE DANGERS COMMUNAUTAIRES

INFORAD SMART (Europe), INFORAD CI (France, Bénélux) TÉLÉPHONE INTÉGRÉ POUR LES SERVICES D'URGENCE



PAS D'EXCLUSION

A ceux qui s'entêteront et refuseront de s'acquitter du moindre abonnement, la réponse des repreneurs est simple. Ils ne bénéficieront plus du système communicant, mais leur appareil n'en deviendra pas inutilisable pour autant : il sera juste, dans l'incapacité d'échanger avec la communauté. Concrètement, leur carte SIM intégrée dans le boîtier deviendra inactive car l'abonnement GSM ne sera plus valable et donc coupé par l'opérateur. Par contre, l'appareil se comportera comme un assistant d'aide à la conduite classique : il indiquera la présence des radars fixes contenus dans la banque de données. L'indicateur de vitesse, le limiteur et le GPS fonctionneront toujours normalement. Afin de ne pas pénaliser ces anciens utilisateurs qui quitteraient la communauté interactive, il est envisagé de pouvoir livrer régulièrement à ces clients qui auront conservé sciemment leurs boîtiers inactifs une mise à jour de leurs bases de données des radars fixes, via une connexion Internet.

MAJ

Justement, les dernières importantes mises à jour (donc les plus récentes faites par Internet) de la base de données de radars fixes ainsi que de la cartographie remontent à mai 2013. Pour les utilisateurs, ils importe donc de s'assurer que leurs appareils fonctionnent bien avec celles-ci. Dans la négative, il doivent les télécharger via le site d'Inforad et les transférer ensuite sur leur boîtier d'aide à la conduite... Rappelons qu'un enregistrement sur le site est indispensable pour pouvoir ensuite effectuer ces manipulations. Attention, notamment pour la cartographie européenne des Smart, l'opération peut se révéler très longue, car elle dépend du débit de la liaison ADSL... A titre indicatif, cela peut même durer quelques heures lorsque aucune mise à jour n'a été faite sur le boîtier!

ABONNEMENT & MODALITES

Certains s'interrogent déjà sur la manière dont ils pourront s'acquitter de leur nouvel abonnement, puisque jusqu'à présent il n'y en avait pas ! Pour ceux qui régleront avec une carte bancaire,

l'opération sera simple et transparente. Grâce à leur compte ouvert chez Inforad, ils pourront régler chaque mois leur abonnement de deux euros. En fait, ils choisiront librement le montant qu'ils verseront, car ils auront la faculté de payer plusieurs mois en même temps. Mais, s'ils le désirent ils n'effectueront aucune avance et ils ne dépasseront pas un règlement de 2 euros. Pour ceux qui régleront par chèque, les modalités seront légèrement différentes en raison des frais engendrés par ce type de règlement. Ainsi, un minimum de 15 euros devrait être fixé...

EVOLUTIONS DES LOGICIELS

Il y a tout juste un an, nous avions publié le test d'un Smart et nous avions déjà rencontré M. Roy au Mondial de l'Auto. Il nous avait assuré de la prise en compte des remontées de nos critiques ainsi que des suggestions des utilisa-



teurs. Ainsi, comme ont pu le vérifier ceux qui ont installé les dernières mises à jour, des évolutions logicielles ont été réalisées. Désormais le limiteur de vitesse est plus fonctionnel. Néanmoins pour l'alerte de survitesse, de simples bips sonores étaient demandés. Le message vocal de " vitesse excessive" devient vite insupportable. En outre, la programmation ne reste pas en mémoire. Sur une longue route, quel utilisateur effectuera cette re-programmation sans cesse? L'affichage du nombre de points perdus en cas d'infraction est devenu optionnel, car certains utilisateurs se plaignaient que cela masquait des informations plus importantes. Pour les radars de feux mémorisés dans la bande de données, la signalisation a été modifiée. En cas d'appel d'urgence au 112, la position GPS s'affiche spontanément ce qui permet de la communiquer aux secours. Dans l'éventualité où le GPS ne fonctionnerait plus (véhicule accidenté et retourné suite à des tonneaux par exemple), c'est la dernière position GPS enregistré qui apparaîtra.

SAV OPERATIONNEL

Les interventions du SAV sont de nouveaux opérationnelles. La maintenance des terminaux est assurée. Rappelons que les assistants d'aide à



la conduite Inforad bénéficient d'une garantie de trois ans. A noter que le scintillement que nous avions signalé dans nos remarques lors de nos tests, affectait la première série de Smart. Une petite modification en SAV permet d'y remédier. Sur les séries suivantes il a disparu. Quant aux inévitables problèmes de batterie, ils ne surviennent qu'au bout de quelques années de fonctionnement. Le remplacement d'un accu défaillant n'est malheureusement pas réalisable par l'utilisateur, car l'opération nécessite l'ouverture du boîtier. Chacun a pu le constater sur la plupart des assistants d'aide à la conduite, aucune trappe n'a été prévue pour accéder à la batterie! Chez Inforad, l'appareil doit être renvoyé au SAV. Pour un montant forfaitaire d'une trentaine d'euros, un technicien remplacera la batterie défaillante.

PROJET D'UN ECRAN TACTILE

L'avenir d'Inforad passera par la sortie de nouveaux produits. D'ores et déjà, est programmée l'arrivée, pour le second semestre 2014, d'un nouvel assistant d'aide à la conduite communicant. Sa principale innovation sera d'être doté d'un écran tactile. Mais, pour le responsable de sa mise au point, pas question de sortir un produit qui n'aura pas été finalisé et de faire essuyer les plâtres aux utilisateurs, qui au demeurant seraient mécontents. La philosophie d'Inforad est de proposer des produits d'excellente qualité, dont la fiabilité est exemplaire. De toutes les manières, il suffit de consulter les forums sur Internet pour savoir ce que pensent les utilisateurs de tel ou tel modèle... Parfois, c'est édifiant! On relèvera que PDCI, la filiale d'Altyor est la société qui avait effectué les études mécaniques pour les appareils Inforad, puis les pièces et l'intégration dans son usine en Chine. Elle se chargeait aussi de la plasturgie des boîtiers. Il n' y a rien de changé. Tout cela est rassurant car, pour la qualité de fabrication, on s'inscrit donc dans la voie de la continuité...